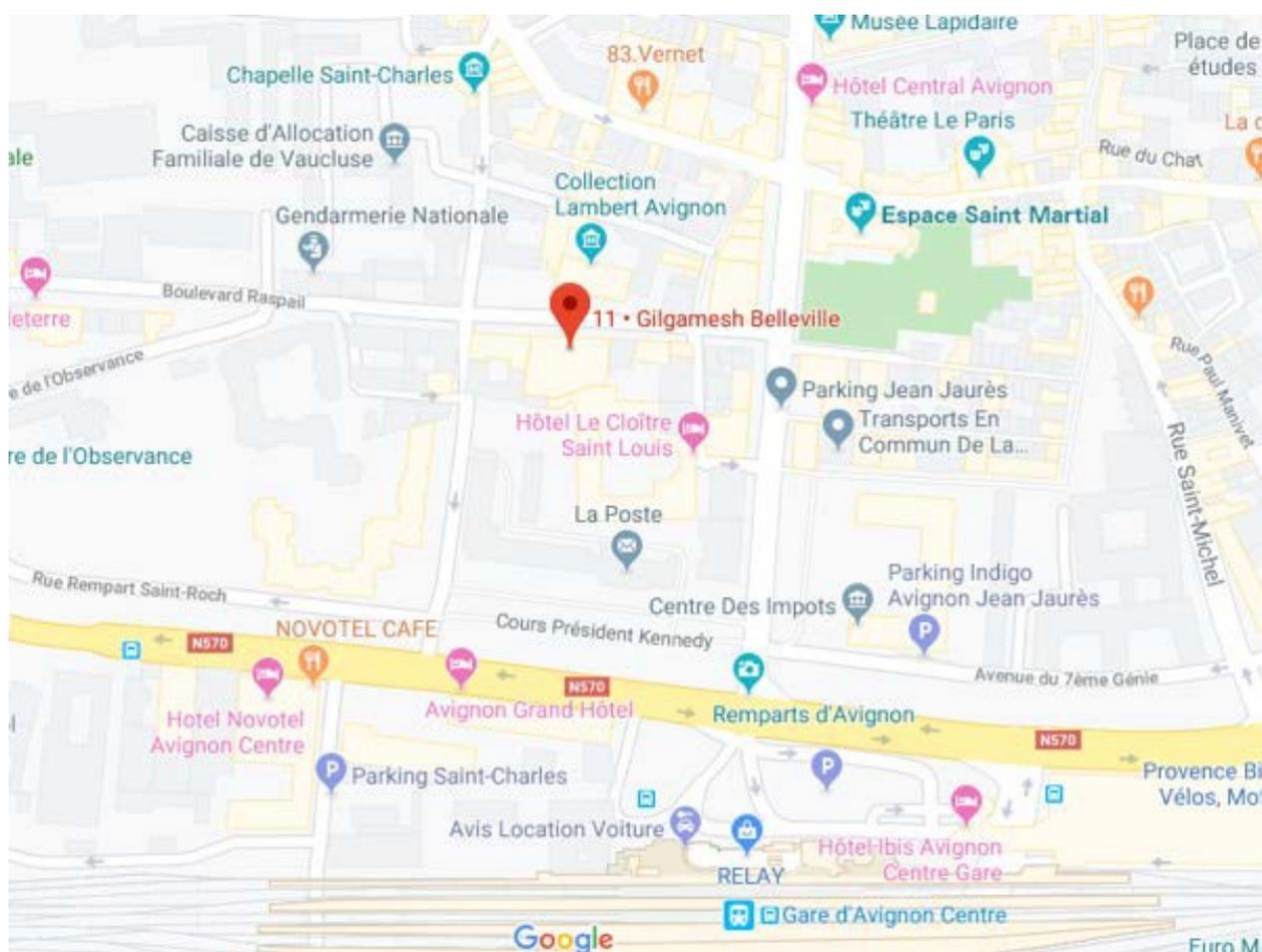


FICHE TECHNIQUE • Salle 2





Adresse :

11 boulevard Raspail - 84000 AVIGNON (près du cloître St Louis)

Contact technique :

Fred Tanari

Régisseur général

06 89 05 02 31

fred.tanari@11avignon.com

I • La salle 2

- Scène à plat
- Jauge : 142 places
- Ouverture : 9m
- Profondeur : 8,50 m
- Ouverture mur à mur : 15 m
- Hauteur sous plafond : 4m
- Hauteur sous gril : 3m80
- Dégagement Jardin passage impossible pour entrée et sortie au plateau
- Dégagement Cour : 2m50 dont 1m40 de circulation de secours
- Pendrillonage à l'italienne
- Rideau de fond noir, ouverture au centre
- Circulation derrière rideau de fond : 0,50m mais qui sert souvent de stockage !!
- pas de coulisse a jar et passage cour lointain a vue sans découverte
- Stockage décor : 24m2 + mezzanine à partager entre les compagnies
- Acces décors en salle : L170xH200

• Structure

- Une perche de face
- Quadrillage de 1m50 x 1m50 au-dessus de la scène + poteaux de descente et allemandes. Tubes de 50.

• Équipement lumière

Toutes les lignes des gradateurs au grill sont fournies

- 36 circuits de 2,3kw.
- DMX 5 points
- Console lumière congo kid

• Système de sonorisation

- Console numérique avec effets et compresseur

- 1 égaliseur
- Lecteur CD
- Ampli façade et Ampli retour
- 2 enceintes face et 2 enceintes retour
- 1 sub bass
- 1 boîtier multipaire mobile au plateau

• **Sécurité**

Effet de feu : Cigarettes, artifices, flammes doivent être signalés au préalable. Un dossier technique devra être remis à la direction. Il mentionnera notamment :

- le type, la catégorie de l'effet
- la durée, la localisation sur scène
- les homologations et les **PM** de classement au feu

Ce dossier devra nous être adressé au minimum 45 jours avant votre arrivée afin qu'il soit soumis à une commission de sécurité si besoin.

Effet de fumée : Des essais seront systématiquement effectués.

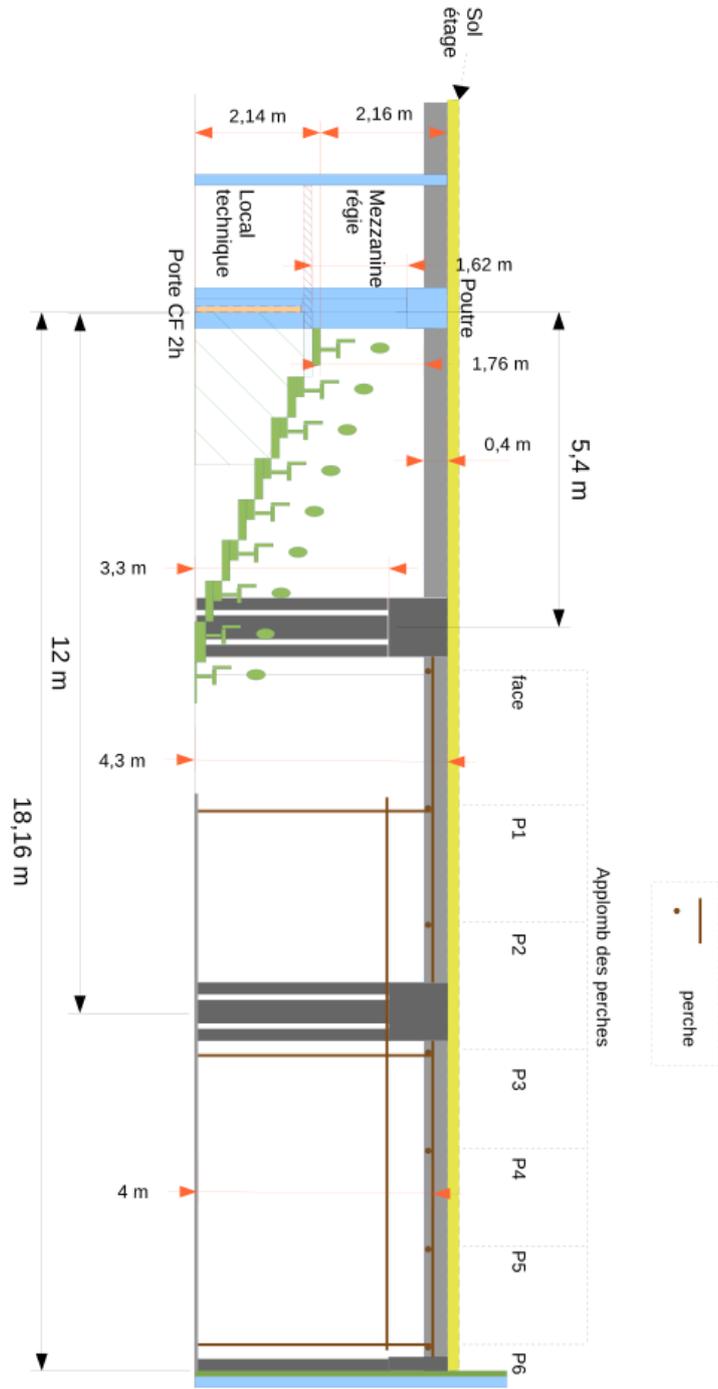
Travail en hauteur à plus de 3m (vol, pont de singe etc.) : conformément au code du travail et à sa réglementation, les artistes sont soumis à la même réglementation que les techniciens, aussi doivent-ils posséder un équipement de protection individuel homologué contre les chutes.

Son, diffusion amplifiée : Afin de préserver la qualité et le confort d'écoute, la puissance sonore devra être adaptée à la salle. Le niveau d'amplification sonore ne peut dépasser les normes fixées par la réglementation en vigueur.

Décors : Les décors doivent être en matériaux M1 ou classés B-s2, d0.

• **Loges**

Vous trouverez une loge climatisée et équipée de miroirs, chaises, coiffeuses, divers rangements, étagères et portants, sanitaires avec douche.



Grande salle RDC
A3 / Ech 1:100
2m

- coupe longitudinale axe plateau
Côté jardin